

François CALVET
Député des Pyrénées-Orientales
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Maire du Soler

Perpignan, le 23 mai 2011

Monsieur S REGRAGUI
Président de l'Association « Familles de
France Cerdagne »
Mairie d'Ur
Avenue Emmanuel Brousse
66760 UR

AMC/7096

Monsieur le Président, cher Ami,

Le 28 avril, je répondais à votre premier courrier concernant vos interrogations au regard du fonctionnement du futur hôpital transfrontalier commun. Afin de répondre de manière globale, je vous ai communiqué les capacités et caractéristiques de l'Hôpital de Cerdagne qui ouvrira ses portes en juillet 2012.

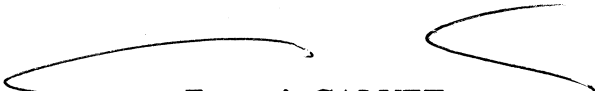
Il m'a semblé important de vous adresser le document qui nous a été remis qui reprend toutes les caractéristiques de l'hôpital de Cerdagne, à savoir « Une première européenne pour un projet de santé de territoire ». Il me paraît à même de répondre à toutes vos interrogations.

En ce qui concerne l'organisation des gardes des pharmacies sur le territoire Cerdagne-Capcir, je vais me rapprocher de Monsieur Daniel DANIEL, Président du Syndicat des Pharmaciens pour lui soumettre cette situation et lui demander s'il est possible d'envisager un système de prise en charge de transport pour les familles ayant des difficultés à se déplacer.

Le poste d'assistante sociale au sein des collèges et lycée de Font Romeu, relève de l'Inspection Académique, et je dois donc saisir Monsieur Dominique BECK afin de lui signaler l'intérêt pour les familles à avoir une assistante sociale.

Quant à la couverture Haut Débit du territoire, la Région Languedoc Roussillon a lancé le projet numérique régional pour préserver l'équité des territoires, je pense que la Cerdagne et le Capcir devraient en bénéficier.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François CALVET
Député des Pyrénées Orientales